UNIVERSITÉ TOULOUSE III PAUL SABATIER

Université de Toulouse

Adhésions sur le budget 2019 des départements de l'IUT de Toulouse

Conseil d'administration du 6 mai 2019

Délibération 2019/05/CA-029

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.712-1 et L.712-3 ;

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles R719-51 à R719-112 relatifs au budget et au régime financier des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel bénéficiant des responsabilités et compétences élargies ;

Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier et notamment son article 30 ;

Vu l'avis favorable du Conseil de l'IUT de Toulouse ;

Après en avoir délibéré, les conseillers autorisent les adhésions suivantes présentées par les départements de l'IUT de Toulouse sur leur budget 2019 :

- **Département d'Informatique :**
  - **Adhésion à la Société des Anglicistes de l'Enseignement Supérieur : 35 €**

- **Département Techniques de Commercialisation :**
  - **Adhésion à l'Association Française du Marketing (AFM) : 700 €**

Toulouse, le 6 mai 2019
Le Président,

UNIVERSITE PAUL SABATIER

Professeur Jean-Pierre VINEL

Nombre de membres : 36 Nombre de membres présents ou représentés : 27	Nombre de voix favorables : 27 Nombre de voix défavorables : 0 Nombre d'abstentions : 0 Ne prennent pas part au vote : 0

Université Toulouse III - Paul Sabatier
118 route de Narbonne
31062 Toulouse cedex 9
www.univ-tlse3.fr